

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Lundi 10 novembre 2025

Début 18h05

Représentant les Parents d'élèves : Mme Bellemin, Mme Dayer, Mme Decker, Mme Figarol, Mr Grillet, Mme Rodriguez

Représentant la Municipalité : Mme Gioanetti, , Mme Saclier

Les Enseignants : Mme Besombes, Mme Di Tacchio, Mr Huss, Mme Le Gall, Mme Meunier, Mme Perez, Mme Rivenez, Mme Russu

1 – Effectifs et Equipe enseignante :

37CP 36CE1 40CE2 41CM1 28CM2 soit 182 élèves dont 12 dans le dispositif ULIS

Mme Ormancey est en arrêt de longue durée et sera remplacée par Mme Rivet Laurène jusqu'au 19 décembre. En cas de prolongation de cet arrêt, Mme Rivet assurera en priorité la suite de ce remplacement.

Mr Huss informe de son départ à la retraite à la fin de cette année scolaire. La personne qui assurera la direction les années prochaines, sera connue à la mi-juin.

2 – Règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur est validé par les membres du conseil d'école, après modification des horaires des récréations et un rappel sur les gouters et les règles de santé et de sécurité alimentaires.

3 – Locaux / Matériel / Sécurité :

Du matériel numérique a été renouvelé dans trois classes. (vidéoprojecteur mural/ordinateur)

D'autres classes en font également la demande. Un devis sera présenté au budget municipal 2026.

Installation de séparations entre les sanitaires des WC garçons (demande du conseil des Délégués d'élèves).

Autorisation d'utiliser les sanitaires adultes pour les filles réglées.

Un visiophone a été obligatoirement installé au portail pour sécuriser et gérer les entrées de l'école.

Un problème s'est produit avec un adolescent qui venait discuter avec des élèves pendant les récréations.

Des propos ont mis à mal certains élèves et il a été demandé aux élèves et à l'adolescent de cesser ces échanges.

Dans le cadre du Plan Pluriannuel de Sécurité, un exercice d'Alerte-intrusion a été réalisé. Présenté aux parents et aux élèves en amont, les élèves ont eu l'attitude qu'il convient au cours de cet entraînement.

Un exercice d'alerte-incendie sera réalisé avant Noël.

La mise à jour de ce PPS sera faite dans le courant de l'année, en lien avec les services de gendarmerie et la mairie.

Les parents demandent si une liste des enfants prenant le bus est établie chaque jour. Mme Gioanetti indique qu'une telle gestion est difficile. Un personnel municipal accompagne les maternelles dans le bus et gère au cas par cas les incertitudes concernant les élèves de l'élémentaire. Mr Huss précise qu'un coup de fil est systématiquement passé aux familles dans ces cas-là peu fréquents, et rappelle qu'il est important que chaque enfant parte de la maison en sachant précisément ce qu'il doit faire après l'école.

4 – Budget :

Un montant de 55€ par élève a été alloué sur le budget municipal, pour l'achat des fournitures scolaires, ainsi qu'une dotation de 500€ pour le fonctionnement administratif de l'école.

Les parents d'élèves questionnent les enseignants sur l'organisation du travail lorsqu'il n'y a parfois qu'un manuel pour deux élèves. Les enseignants gèrent ce fonctionnement et proposent un manuel individuel aux élèves qui le nécessitent.

Une participation non exigible de 3€ est demandée aux familles à l'occasion de chaque sortie.

L'Amicale Laïque alloue un montant de 450 € à chaque classe pour le financement des sorties.

La trésorerie de l'association permet une aide supplémentaire exceptionnelle de 1000 € par classe, pour des besoins ou des projets particuliers de l'école, cette année ou plus tard.

5 – Présentation de pHare :

Le programme pHare est un plan interministériel de lutte contre le harcèlement à l'école.

Rappel par Mr Huss, de chiffres sur le harcèlement. (statistiques 2023 <https://www.education.gouv.fr/premiers-resultats-statistiques-de-l-enquete-harcelement-2023-380517>)

Ce dispositif comprend une équipe ressource que l'on peut saisir localement pour intervenir sur des situations d'intimidation ou de harcèlement. (Inspecteur départemental, Conseiller Pédagogique, Infirmière et psychologue scolaire)

Dans le cadre de la semaine du harcèlement (du 6 au 21 novembre), dans chaque école, il est proposé :

- * aux élèves du CE2 au CM2, un questionnaire pour mesurer les situations de mal-être vécues par les élèves,
- * une sensibilisation dans toutes les classes pour informer, définir et agir en prévention contre le harcèlement,
- * une information aux familles sur la mise en place du dispositif. (plaquettes sur le site-web de l'école).

6 – Projet d'école et Actions prévues:

Les orientations du projet d'école sont consultables sur le site-web de l'école ('notre école' =>'présentation'=>projet) Une réflexion sera particulièrement menée cette année sur le livret de scolarité des élèves et sur les aménagements à réaliser pour assurer la sérénité en récréation et dans les classes.

Une sensibilisation à l'usage des écrans sera abordée dans toutes les classes au cours de cette année.

Confrontée à des situations et des comportements qui peuvent mettre mal à l'aise les enseignants et des élèves, l'équipe pédagogique participera à une formation sur les Elèves à Besoins Educatifs Particuliers.

Projets dans l'année

- * Classe de découverte à Crupies en mai. (CP et CP/CE1)
- * Participation de toutes les classes (sauf CP et CP/CE1) à Ecole et Cinéma
- * Collaboration avec la Médiathèque Municipale (CP,CP/CE1,CE1) sur le thème "Les Illustrateurs"
- * Projet Danse avec la Compagnie Nextape de Pontcharra (CM1/CM2 et CM2)
- * Dans le cadre de "La Fête du vélo" et financé par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG), participation à un cycle sur le Savoir Rouler A Vélo permettant de valider l'APER (CM1/CM2, CM2). Il sera demandé à des parents bénévoles de passer un agrément pour accompagner des sorties à vélo.
- * Edition d'une plaquette sur le patrimoine de Chapareillan, à partir d'un projet financé par la Communauté de Communes (CE1/CE2 et CE2)
- * Intervention de l'Association du Don du Sang pour sensibiliser les CM2.
- * Un cycle piscine a permis de valider l'attestation 'Savoir Nager' aux CM2, et 'Pass Nautique' aux CP et CE1.

Mr Huss rappelle que ces projets peuvent être réalisés grâce au dynamisme de l'Amicale Laïque. Il y avait cette année, très peu de parents présents à l'Assemblée Générale de cette association. Mais il faut toutefois remercier les familles pour leur bonne participation aux différentes actions proposées dans l'année par l'association.

Les membres du conseil valident l'ensemble de ces actions et interventions prévues.

7 – Points divers :

A la cérémonie du 11 novembre, les élèves chanteront un chant appris dans les chorales de l'école : 'La Croisade des Enfants' de Jacques Higelin.

Compte tenu du manque de remplaçants, et pour des raisons de sécurité d'encadrement, tout remplaçant intervenant déjà sur une classe, peut être temporairement retiré et être affecté ailleurs, pour renforcer une école dans laquelle un enseignant se retrouverait seul avec un effectif d'élèves trop nombreux.

Clos à 20h15

N.B. : Ce compte rendu sera affiché sur le panneau à l'entrée de l'école et mis en ligne sur le site web de l'école.

Il pourra être photocopié à l'école à la demande de toute personne qui le souhaiterait.

Le Directeur

Représentant la Mairie

Représentant les Parents

Mr. HUSS

Mme GIOANETTI

p.o./ Mr ZWIEBEL